

Gatineau, le 16 septembre 2024

Objet: Comité de Discipline

Principales responsabilités du Comité de Discipline du RSEQ Outaouais :

Le Comité de Discipline du Réseau du sport étudiant du Québec Outaouais (RSEQO) a plusieurs responsabilités clés pour assurer le bon déroulement des activités sportives et la conformité aux règlements. Voici quelques-unes de ses principales responsabilités :

1. Recevoir et examiner les plaintes : Le comité est chargé de recevoir les plaintes concernant les infractions aux règlements sportifs et de les examiner de manière approfondie.
2. Conduire des audiences disciplinaires : Le comité recueille les versions des parties impliquées, analyse les preuves et rend des décisions équitables.
3. Imposer des sanctions : En cas de violation des règlements, le comité peut imposer diverses sanctions, allant des avertissements aux suspensions, voire des exclusions des compétitions; (Se référer au tableau des sanctions de l'annexe A de la réglementation administrative).
4. Assurer l'équité et l'impartialité : Le comité doit fonctionner de manière indépendante et impartiale, sans influence extérieure, pour garantir des décisions justes.
5. Protéger l'intégrité des compétitions : En sanctionnant les comportements inappropriés, le comité contribue à maintenir l'intégrité et l'esprit sportif des compétitions.
6. Ces responsabilités sont essentielles pour garantir un environnement sportif sain et équitable pour tous les participants /es.

Pouvoir décisionnel :

1. Rendre toute décision relative à un manquement à l'éthique sportive à l'exception de situations sous la responsabilité du commissaire de discipline ;
 2. Émettre des sanctions suite à un manquement aux règlements du secteur ou suite à une plainte d'un membre à l'exception de situations sous la responsabilité du commissaire.
1. Tout mandat jugé pertinent par le C.A.

Composition :

1. Un employé désigné par le DG du RSEQO.
2. Le Directeur Général du RSEQO;
3. Deux (2) délégué.e.s du conseil d'administration;
4. Un délégué de la commission des animateurs nommé par les membres de la CDA annuellement;